

21-03-2019

UNSA Police

25 rue des Tanneries  
75013 PARIS

# Maintien de l'Ordre: Réunion Ministérielle du 21 mars 2019.

Philippe CAPON, secrétaire général, et Olivier VARLET, secrétaire général adjoint UNSA Police, ont été reçus par M.Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur et M. Laurent NUNEZ, secrétaire d'état, assistés du secrétaire général du Ministère, du DGPN, du DRCPN et de plusieurs responsables du cabinet du Ministre.

Le Ministre et le Secrétaire d'État, après être revenus sur la gestion catastrophique du samedi 16 mars 2019, ont réaffirmé que cela devait changer.

- une feuille de route destinée au nouveau Préfet de Police de Paris sera généralisée sur tout le territoire.
- l'obligation de RETEX sera généralisée partout avec tous les acteurs qui ont participé au MO.
  - le Ministre a annoncé que les forces de l'Ordre ne doivent plus subir.
    - Les UFM doivent être plus mobiles avec une capacité et une souplesse d'intervention renforcées.
    - À PARIS, la DOPC assurera le commandement unique.
- Les CRS et Gendarmes mobiles seront associés à la préparation du service.

## Pour l' UNSA Police:

- \* Le maintien de l'ordre est un métier à part entière et doit être effectué par des fonctionnaires équipés, formés, et entraînés.
- \* La judiciarisation est à clarifier.
- \* Les CIES de CRS doivent être remises à niveau.
- \* La sanctuarisation (12 CIES de CRS sanctuarisées) à PARIS doit être modifiée et nécessite un turnover de toutes les Unités y compris celles de la PP.
- \* Les sommations devront être réformées.
- \* Les militaires ne doivent pas faire de maintien de l'ordre et être mis en position de confrontation avec les manifestants!

**Ce qui s'est passé le samedi 16 mars ne doit plus arriver.  
L' UNSA Police sera très attentif à ce que ces mesures déjà discutées  
lors d'une précédente réunion le 04 décembre 2018 soient mises en  
place de manière pérenne et concrète.**